

RATS SOURIS-CAFARDS Mords insaisissables par J. MERINO 44, Boulevard St-Denis, 44 PARIS

Journal Le Roubaix

CHOCOLAT DELESPAUL-MAITRE Universellement reconnu meilleur

Cinquante-sixième année. — N° 2 et 3

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

LUNDI 2 & MARDI 3 JANVIER 1917

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS

ABONNEMENTS & ANNONCES (continued with subscription rates for various regions)

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Télép. 554 et 1070 TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

TARIF D'ABONNEMENTS (continued with rates for different countries)

ATTENTATS A LA DYNAMITE A ARLES ET A RENNES

L'Anniversaire de la Bataille de Bapaume à Roubaix et à Tourcoing

LES CRÉANCES DU BIEN DE FAMILLE

En rendant insaisissable la petite propriété mise sous la protection légale, la loi du 12 juillet 1909 créant le « bien de famille » a-t-elle, comme le prétendent ses adversaires, mis hors de la portée des créanciers une partie considérable des biens qui forment leur gage et soustrait-elle les débiteurs à l'obligation de payer leurs dettes?

BULLETIN 2 janvier.

Les obsèques du lieutenant de Caumont seront célébrées mercredi. Deux bombes ont fait explosion à Arles et à Rennes. A Rennes, son détenteur a été tué. L'empereur d'Autriche est légèrement grippé. Un matelot russe a été tué, à Toulon, par une sentinelle.

INFORMATIONS

Les cadeaux de Noël à M. Fallières. Paris, 2 janvier. — La girafe et les lions offerts par le négus à M. Fallières ont été installés au Jardin des Plantes. Ils sont arrivés en excellente santé, conduits par M. Charbonnier, correspondant du Museum à Marseille. Le don comprenait une autre girafe, morte avant le départ, et un bébé de girafe mort en route. C'était un fort rare animal. Centre la propagande antimilitariste. Paris, 2 janvier. — Le ministre de la Guerre a adressé aux commandants de corps d'armée une circulaire dans laquelle il interdit la lecture de la « Guerre Sociale » à l'intérieur des casernes. Une grève de typographes à Nantes. Nantes, 2 janvier. — Les ouvriers typographes de Nantes se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaires et la suppression du travail à la tâche. Le vapeur « Norma » est perdu. Alger, 2 janvier. — On a pu identifier l'épave trouvée entre Chercheil et Alger. Il s'agit bien du vapeur « Norma » qui on peut maintenant considérer comme perdu corps et biens. L'accord hispano-marocain. Madrid, 2 janvier. — Le sultan Moulat-Hafid a ratifié complètement l'accord hispano-marocain et donné des ordres à El Mokri pour l'échange des signatures. Le voyage du prince Napoléon. Vienne, 2 janvier. — Le prince et la princesse Victor Napoléon ont quitté Vienne à midi, se rendant à Bruxelles. La terre qui tremble. Breslau, 2 janvier. — L'observatoire a enregistré une violente secousse sismique qui a duré une heure, et s'est produite à une distance d'environ 4.000 kilomètres. La santé de l'empereur François-Joseph. Vienne, 2 janvier. — On dément dans les sphères officielles que le vieil empereur soit gravement atteint, à la suite de Schenbrunn, à un dîner de famille qui a duré une heure et demie. Il était de bonne humeur. Il a passé une bonne nuit, s'est levé de bonne heure et s'est livré à ses occupations journalières. Il est atteint d'un léger rhume qui sera guéri d'ici quelques jours.

LES RÉCEPTIONS DU 1er JANVIER A L'ÉLYSÉE

Discours de Sir Francis Bertie ambassadeur d'Angleterre à Paris Réponse de M. Fallières. Paris, 2 janvier. — Les réceptions officielles du 1er janvier ont eu lieu à l'Élysée avec le cérémonial accoutumé. Le matin, M. Fallières a reçu les membres du gouvernement actuellement à Paris, le bureau du Sénat et de la Chambre et le corps diplomatique. Discours de Sir Bertie. Le doyen, Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, a prononcé le discours suivant : Monsieur le Président, J'ai l'honneur, au nom du corps diplomatique, de formuler, à l'occasion de la nouvelle année, les

LA GRACE DE DURAND

La C.G.T. réclame sa libération. Paris, 2 décembre. — Dans une réunion tenue lundi après-midi, le comité confédéral a voté un ordre du jour dans lequel en présence de la commutation de peine, dont vient de bénéficier Durand, il a rappelé que l'objet de la campagne entreprise a été et reste la libération complète et définitive du condamné. L'adresse ses remerciements aux organisations étrangères, décide de poursuivre jusqu'à satisfaction complète, l'agitation entamée et donne mandat à la commission de grève générale, d'accord avec le comité confédéral, d'organiser la dite campagne, en vue de préparer le mouvement général de toutes les forces ouvrières en faveur de Durand.



SIR FRANCIS BERTIE

vous les plus sincères pour votre bonheur personnel, pour le bonheur et la prospérité de la France. Pendant l'année qui vient de s'écouler, sa grande et belle capitale a subi l'invasion des eaux de la Seine. La population, par son attitude durant ces heures douloureuses, a donné au monde un nouvel exemple de courage et de sang-froid. Très récemment, d'autres parties du pays ont été de même cruellement éprouvées. Je ne peux que souhaiter que l'année qui commence soit plus productive à la France. Les hommes ne répondent pas. Le factionnaire du 111e de ligne se servit alors de son arme. A ce moment, arrivait un artilleur du 10e régiment, qui effectuait une ronde; il tira à son tour, avec son revolver d'ordonnance. L'un des matelots russes tomba sur le sol; l'autre ne fut pas atteint, mais tomba et resta sans bouger. A l'arrivée de la ronde, il se leva et prit la fuite. Il fut rattrapé. Le marin russe tué est un chauffeur du « Slava » actuellement dans le port de Toulon. Les funérailles auront lieu mardi à l'hôpital Sainte-Anne. Des délégations de troupes françaises y assisteront.

Les Bombes

UN ATTENTAT A ARLES. Arles, 2 janvier. — Une bombe a explosé ce matin, à quatre heures à la porte de la maison voisine de celle habitée par le commissaire de police. Il n'y a que des dégâts matériels. Une enquête est ouverte.

A Rennes, une bombe fait explosion au moment où elle est posée

UN SERRURIER TUÉ. Rennes, 2 janvier. — Un ouvrier serrurier de Jangé, nommé Robert, ayant menacé, il y a quelques jours, un cabaretier chez qui il prenait pension, celui-ci le mit à la porte. Robert confectionna alors une sorte de bombe et dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, il pratiqua dans le mur du cabaret un trou de cinquante centimètres; mais au moment où il allait y introduire la bombe, celle-ci éclata. Robert fut tué sur le coup; le corps était criblé de débris de verre et de tôle.

INCIDENT DRAMATIQUE à Toulon

UN MARIN RUSSE TUÉ PAR UNE SENTINELLE. Toulon, 2 janvier. — A la cartoucherie de l'arsenal de terre, deux sentinelles, voyant avancer vers elles deux matelots russes du cuirassé le « Slava », firent les sommations réglementaires. Les Russes ne se retirant pas, les sentinelles tirèrent; un matelot russe a été tué. Le commissaire de police de permanence s'est rendu à la cartoucherie. Des premiers renseignements recueillis, il résulte qu'un soldat du 111e de ligne, de faction, voyant s'avancer deux hommes, alors que la soirée était déjà obscure, les invita à ne pas aller plus loin. Les hommes ne répondirent pas. Le factionnaire du 111e de ligne se servit alors de son arme. A ce moment, arrivait un artilleur du 10e régiment, qui effectuait une ronde; il tira à son tour, avec son revolver d'ordonnance. L'un des matelots russes tomba sur le sol; l'autre ne fut pas atteint, mais tomba et resta sans bouger. A l'arrivée de la ronde, il se leva et prit la fuite. Il fut rattrapé. Le marin russe tué est un chauffeur du « Slava » actuellement dans le port de Toulon. Les funérailles auront lieu mardi à l'hôpital Sainte-Anne. Des délégations de troupes françaises y assisteront.

LES DRAMES DE L'AVIATION

LES OBSÈQUES DU LIEUTENANT DE CAUMONT. Paris, 2 janvier. — Les obsèques du lieutenant de Caumont auront lieu à Paris, mercredi à midi, en l'église Saint-Pierre de Chaillot. APRÈS LA SÉPARATION. La location de l'ancien évêché de Fréjus. VIFS INCIDENTS AU CONSEIL MUNICIPAL. Toulon, 2 janvier. — La séance du Conseil municipal de Fréjus, hier, a été marquée par des incidents d'une violence inouïe. Ces incidents, qui se renouvelaient depuis le début de la réunion prirent une acuité particulière lorsque le maire, M. Goujon, exposa une demande qui lui était adressée par Mgr Guillaibert, évêque, demandant à louer pour dix-huit ans, les locaux de l'évêché. A ce moment, les conseillers « blocards » de la minorité, ayant à leur tête le nouveau conseiller général Coulet, protestèrent bruyamment, prétendant que l'évêché était en mauvais état, qu'il ne fallait pas le louer, que l'évêque n'aurait qu'à se loger ailleurs. En vain, le maire et le premier adjoint Bourrillon font observer que la présence de l'évêché et du séminaire à Fréjus sont intéressantes pour la petite ville; la minorité, soutenue par une partie très bruyante du public, s'obstine à vociférer et à menacer les membres de la majorité. Le maire est obligé de faire appel à l'intervention de M. Chazouan, commissaire de police; pendant un calme apparent, la location de l'évêché à Mgr Guillaibert est votée par 11 voix contre 6, ce que voyant les blocards recommencent le désordre. Le conseiller général Coulet et l'adjoint Bourrillon vont échanger des coups, lorsque sur l'ordre du maire le commissaire de police déclare la séance finie et fait expulser tout le monde.

UNE ŒUVRE DÉMOCRATIQUE

“ LA SEMEUSE ”

Pour les Confectionneuses. - Une association ouvrière de production à Croix. - Une interview. - Les premiers succès. - Vers l'avenir



UN COIN DE L'ATELIER DE LA " SEMEUSE "

Combien il est égoïste, ce joli nom de « La Semeuse », quand surtout il est celui d'une association ouvrière de production! C'est tout le problème de l'organisation économique qu'il pose à l'esprit; il éveille l'idée de solutions hardies, il est l'indice d'un audacieux optimisme, de généreux et encourageants espoirs. Sachant tout l'intérêt que portent nos lecteurs à toutes les œuvres démocratiques, et pour satisfaire leur curiosité sociale, nous nous sommes rendus au siège de la coopérative de confection qui a choisi ce nom symbolique.

Les locaux de la coopérative

« La Semeuse » est très grandement installée, au 165 de la rue Kléber, à Croix, dans un local spacieux largement éclairé de cinq grandes baies vitrées dont notre cliché ne laisse voir que les deux premières. C'était autrefois le couvent des Sœurs de Charité qui, dans l'école toute voisine, faisaient la classe aux enfants du peuple. Les vastes salles de ce couvent, qui est la propriété d'un catholique social, font de superbes ateliers, magasins et bureaux très pratiquement aménagés. Les murs habités aux douces mélodies des prières et des cantiques des religieuses dévouées, qu'une loi inique a chassées du pays, entendent maintenant le roulement sourd et continu des machines à coudre des ouvrières au travail. En même temps qu'il nous fait visiter ces magnifiques locaux, l'administrateur que nous avons rencontré, nous explique très obligamment le but, le fonctionnement et les premiers résultats de cette jeune initiative.

Celles qu'on oublie

« La Semeuse », nous dit-il, fut fondée en août 1909, il y a un peu plus d'un an, par un groupe de démocrates, émus de la pitoyable situation dans laquelle se trouvaient le plus grand nombre des ouvrières en confection. Ces ouvrières, pour reprendre le titre d'une conférence que fit par elles Marc Sangnier, — étaient « celles qu'on oublie ». Comme elles ne votent pas, qu'elles ne nomment pas de députés, et qu'elles sont restées dans un isolement funeste que leur misère même les empêchait de faire cesser, leurs plaintes restaient sans écho. Mais l'Office du Travail et les « Ligues sociales d'acheteurs » réagirent aux consommateurs, par de retentissantes enquêtes, au prix de quelles injustices étaient payées les « bonnes occasions » sur lesquelles ils se précipitent dans la grande magasin.

Les résultats

Nous avons déjà élaboré un exercice qui, bien que modeste, est très satisfaisant. Nous visons seulement à un développement progressif et non pas dès le début à une entreprise grandiose. Nous sommes maintenant outillés pour nous lancer davantage, et les souscriptions qui viendraient à nous seraient évidemment bien accueillies. Nous avons été jusqu'ici abondamment pourvus de travail, et par moments nous avons eu peine à faire la tâche. Vous savez que nous faisons que le vêtement d'homme et d'enfant sur mesure et en confection. Notre clientèle est surtout extérieure et c'est notre magasin de Paris qui nous passe le plus de commandes. Peut-être nous connaissez-vous moins ici. Mais nous espérons qu'en nous connaissant, votre magasin local viendra à nous. Vous voyez, dit-il, dit-il, en nous montrant toute une série de modèles, qu'ils sont de coupe et de prix très engageants. Déjà aussi, des sociétés, nous ont confié la confection de leurs uniformes, et nous avons habillé plusieurs sociétés de gymnastique. Il y a aussi des démocrates et de socialistes dans notre région pour qu'ils tiennent à faire une œuvre démocratique.

Un remède énergique

Quant à nous, déclare notre interlocuteur, nous voulons un remède énergique. Il n'est, dit-il, de vrais remèdes aux maux sociaux, que ceux qui, tout en soulageant la misère actuelle, préparent ces lendemains meilleurs. Le salariat n'a pas toujours existé, il est lui-même perfectible. Ne peut-on espérer lui voir se substituer en partie une organisation économique qui permette à l'ouvrier l'accession à la propriété des moyens de production. Nous nous sommes donc décidés à créer une association ouvrière. Les associés profiteraient ainsi des bénéfices de leur travail et pourraient s'organiser librement. Il nous a semblé, d'ailleurs, que dans notre milieu textile de Roubaix, nous étions bien placés pour réussir, étant à la source même de la fabrication.

L'Affaire des Faux Tableaux

DAULBY ET CIE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE TOURS. Tours, 2 janvier. — L'affaire des faux tableaux a repris aujourd'hui devant le tribunal correctionnel. Après lecture d'une lettre de protestation du duc de Choiseul, le substitut a prononcé le réquisitoire, dans lequel il représente Daulby comme un escroc de haute volée et un aventurier, jetant la poudre aux yeux pour vivre largement. Le substitut abandonne la prévention pour Lantioge du Corrège, mais il la retient pour les Corot et les Mignard.

Que se passe-t-il en Portugal ?

LE GOUVERNEMENT PREND SES PRÉCAUTIONS. Paris, 2 janvier. — Le « Temps » publie la dépêche suivante : « Lisbonne, 2 janvier. — Ce qui se passe en ce moment au Portugal est incompréhensible. La preuve en est la promulgation, que rien ne motivait, puisque tout, d'après le gouvernement, est tranquille, du décret qui institue des tribunaux spéciaux à Lisbonne et à Porto, les deux centres révolutionnaires, pour juger les crimes et les délits contre le chef de l'Etat et les institutions existantes. Ce décret est plus rigoureux que celui proposé au cietautor Joso Franco, en 1908, instituant des tribunaux d'exception. »

LES PROMOTIONS dans la Légion d'honneur

Paris, 2 janvier. — Sont promus ou nommés dans la Légion d'honneur : MINISTRE DU COMMERCE. Commandeur. — Gustave Kester, négociant en vins et eaux-de-vie, président de la Chambre de Commerce de Paris. Officiers. — MM. Estrine, commissaire exportateur, président de la Chambre de Commerce de Marseille; Chagnaud, entrepreneur de travaux publics à Paris, vice-président du Syndicat des entrepreneurs de travaux publics de France. Chevaliers. — MM. Beaupey, négociant exportateur, président de la Chambre de Commerce d'Oran; Bere, négociant en huiles, président de la Chambre de Commerce de Nice; Blechet, maître verrier, président de la Chambre de Commerce de Saint-Omer; Meysonnier, négociant, président de la Chambre de Commerce d'Annony; Rolland, président du Conseil d'administration et directeur de la Compagnie bretonne de navigation à vapeur, président de la Chambre de Commerce de Brest; René-François Atuyer, fabricant de soieries à Lyon; François-Emile Cochaux, maître de forges à Deville (Ardennes); Fontaine, directeur de l'Ecole municipale professionnelle Estienne; François-Charles Lépine, directeur général de la Société hydro-électrique de Fure et Morge et de Vieille; Georges Weil, graveur-éditeur à Paris; Charles-Victor Thierry, codirecteur de la Société générale d'incandescence à Paris.

Choses et Autres

Pensez du jour de l'an. — Croyez-vous à la générosité? — Curieux. — Eh bien! dites-moi: comment y a-t-il de personnes qui fassent un seul cadeau de plus que ceux qu'elles sont abominablement forcées de faire? Réception du nouvel an aux Finances. — Il est bien, ce nouveau ministre! — Oui, si a bon air. — Il impose!... Fête d'adieu. — Eh bien! donc cette dame, là-bas. Quel moment! — Explicite, monsieur. C'est ma belle-fille. — Diable, mais, tu aurais deviné! BOLON.